

2016

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

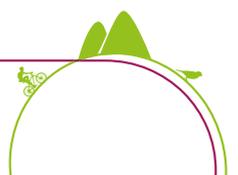


Le rapport annuel d'activités de la Communauté de Communes est destiné aux communes membres et doit leur être adressé avant le 30 septembre pour qu'il puisse être présenté en Conseil Municipal.

L'objectif de ce document est de retracer de manière concise les réalisations de la collectivité dans chacune des compétences qui lui ont été transférées et des moyens qui y ont été consacrés.

Il a été présenté au Conseil de Communauté le 24 juin 2017

L'année 2016 a été marquée notamment par différentes réflexions sur la stratégie économique pour notre territoire, notre projet culturel, le programme local de l'habitat ou encore l'évolution de notre système de transport à la demande. Autres temps forts de l'année: le déménagement de nos services vers notre nouveau siège à Cernay ou encore la fin des travaux au multi-accueil « La Farandole » de Cernay.





Se donner les moyens d'avancer

Après la définition de son projet de territoire, la Communauté de Communes de Thann-Cernay a, en 2016, mis en œuvre de multiples démarches et réflexions afin de rationaliser son fonctionnement, son action, et se donner les moyens d'assumer au mieux ses compétences.

La rationalisation, c'est notamment la réunion de l'ensemble des services communautaires sur un site unique ou encore la finalisation du schéma de mutualisation.

Plusieurs études ont également été lancées, pour le transfert des zones d'activités communales à la Communauté de Communes, l'élaboration du Programme Local de l'Habitat, le diagnostic de notre réseau d'éclairage public, de notre réseau d'alimentation en eau potable. Nous avons aussi avancé sur l'évolution de notre système de transport à la demande, notre projet culturel.

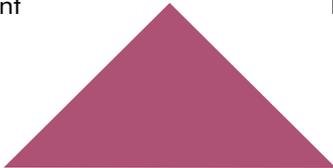
Tout ce travail, invisible du grand public mais essentiel pour mieux le servir, va nous permettre, dans les mois et les années qui viennent, de déployer notre action sur des bases saines et cohérentes, en respectant le délicat et nécessaire équilibre entre nos moyens, humains et financiers, et les réponses aux besoins de notre territoire et de ses habitants.



Le Président, Romain Luttringer

> Quelques chiffres pour 2016

• Séances du Conseil de Communauté	6
• Nombre de délibérations	109
• Réunions de Bureau	20
• Décisions de Bureau	59
• Avis du Bureau	9
• Décisions du Président	19





• Développement économique

Le développement économique du territoire, sous toutes ses formes (industrie, artisanat, agriculture, tourisme, services) est un axe essentiel pour l'avenir de notre Communauté de Communes. Il est relayé par des politiques en matière de services ou d'accueil des habitants.

Une stratégie économique pour notre territoire

L'année 2016 a été celle de l'étude relative au transfert des zones d'activités communales vers l'intercommunalité, dans le cadre de l'application de la loi NOTRe.

Les zones d'activités transférées à la collectivité sont au nombre de 4 :

- la ZI Europe à Cernay (20 entreprises) - 63,67 ha,
- la ZI Est à Cernay (16 entreprises) - 11 ha,
- la ZA du Vignoble (25 entreprises) - 16,5 ha,
- la ZI rue d'Aspach à Cernay, pour la partie terrains nus, qui fera en 2017 l'objet d'une étude d'aménagement - 13 ha.

C'est aussi l'année d'un regain de confiance des investisseurs qui s'est traduit par des implantations sur le Parc d'Activités de Thann-Cernay et des contacts concernant la ZAIC les Pins.

Par ailleurs, la majeure partie des actions proposées pour 2016 dans le cadre du projet de territoire économique a été réalisée.

Les lieux d'accueil pour les entreprises

Le Parc d'Activités de Thann-Cernay

4 entreprises se sont implantées ou sont en cours d'installation:

- CROWN CERAM - laboratoire dentaire de 70 salariés,
- CEDER - bureau d'études béton avec 10 salariés,
- Garage Kern - concessionnaire Citroën avec 10 salariés,
- Clinique vétérinaire avec 1 salarié.

Cette année 2016 confirme l'intérêt pour cette zone avec des contacts qui se concrétiseront.

Par ailleurs, la collectivité a décidé la création d'un second giratoire d'accès à cette zone, côté Vieux-Thann, qui préfigure la réalisation d'un barreau routier reliant la zone à la RN66.

La ZI de Vieux-Thann

Dans le cadre du plan de déplacement interentreprises, une étude relative à la réactualisation de la signalétique a été réalisée.

La ZAIC les Pins de Cernay

Cette année a vu la prise en direct de la commercialisation des terrains. 2 investisseurs se sont portés candidats à l'acquisition d'un terrain (SURGAND Industrie et 2G Automobiles) et ont obtenu un avis favorable du comité d'agrément.

La pépinière d'entreprises de l'Embarcadère

Le taux de remplissage en 2016 est de 90%. 1 entreprise a intégré l'Embarcadère et 2 l'ont quittée.

Le Pôle ENR

Le taux de remplissage étant supérieur à 90% pour les espaces adaptés au marché, la collectivité a décidé de réaménager deux grands espaces de bureaux en les découpant en espaces plus petits et correspondant mieux à la demande. Des 3 nouveaux bureaux créés, 2 ont été immédiatement loués.

La Plateforme de formation

La Plateforme de formation remplit son rôle d'outil de formation professionnelle de proximité. Les formations s'y succèdent : ADVF, bureautique et usage des TIC, métiers de la logistique, seniors, allemand, aide cuisine, métiers de la propreté.

L'OCM

L'année 2016 a clôturé la 2^{ème} et dernière tranche de l'Opération de Modernisation du Commerce et de l'Artisanat (OCM).

L'association des Commerçants et Artisans de Thann et environs a souhaité réaliser un nouveau site internet qui est opérationnel depuis décembre 2016.



Vue aérienne du parc d'activités de Thann-Cernay



• Développement touristique

L'Office de Tourisme de Thann-Cernay

En 2016, la subvention de fonctionnement versée à l'Office de Tourisme a été de 351 975 € comme en 2015. Une subvention complémentaire de 8 000 € a été versée pour la réalisation d'actions spécifiques (Journées musicales et Espace Cyclo sport).

Le nombre de visiteurs renseignés s'élève à 18 520 (aux bureaux, par mail ou par téléphone) et le nombre de visiteurs du site internet à 162 450.

Les actions touristiques menées par la CCTC

• **Un programme d'accompagnement des prestataires touristiques** du Pays Thur Doller a été mis en place afin d'améliorer leur pratique professionnelle par l'acquisition et le renforcement des connaissances et compétences essentielles à la bonne gestion et au développement de leur activité. Organisé par les trois Communautés de Communes du Pays Thur-Doller, ce programme est composé de formations menées par des organismes extérieurs et les offices de tourisme.



Formation à destination des hébergeurs touristiques au Pôle ENR sur les plate-formes de réservation en ligne

• **Le château de l'Engelbourg** a à nouveau accueilli le chantier de jeunes volontaires internationaux organisé depuis 2006 en partenariat avec la Ville de Thann et l'association Etudes et Chantiers Grand Est. 11 jeunes venus du monde entier et quelques locaux de l'association des

Amis de l'Engelbourg ont travaillé pendant 3 semaines en août à la valorisation du château à travers des travaux de restauration du mur sud du logis. Ils en ont également profité pour visiter les Hautes-Vosges d'Alsace et aller à la rencontre des habitants passionnés par leur patrimoine.

• **Noël au Pays de Thann-Cernay** a vu le jour en 2016 sur le



Marché de Noël place St-Thiebaut 2016

thème des trésors de Noël. A cette occasion, 49 manifestations ont eu lieu sur notre territoire et la Communauté de Communes en a assuré la communication par l'édition d'un programme complet et la promotion par des médias régionaux et nationaux. Elle a organisé le marché de Noël qui s'est tenu au centre-ville de Thann du 25 novembre au 24

et des visites des bénévoles de l'association minéralogique Potasse. La mine Saint-Nicolas a accueilli 4 165 visiteurs en 2016. La Communauté de Communes a également aidé à l'organisation et à la communication de la fête du patrimoine industriel en juillet et des journées européennes du patrimoine en septembre.

• La Communauté de Communes a participé au fonctionnement de la

navette des crêtes, offrant aux visiteurs un moyen convivial et respectueux de la nature pour découvrir les hautes chaumes et les ballons, ainsi qu'à celui de la **navette des neiges** à destination de la station du Markstein.

• Soutien aux associations

Neuf chapiteaux, gérés par le Basket Club de Thann (réservation, transport, montage, démontage) sont mis à la disposition des associations tout au long de l'année (le prix de location d'un chapiteau est passé de 120 € à 140 € à l'automne 2016).

En 2016, 62 chapiteaux ont été loués par des associations du territoire pour un coût total de 7 440 €, la moitié (3 720 €) étant prise en charge par la Communauté de Communes dans le cadre de son soutien aux associations du territoire, l'autre moitié étant payée par l'association elle-même (2015 : 81 chapiteaux loués pour un coût de 9 720 € dont 4 860 € à charge de la CCTC).



• Environnement

Les déchets

Rappel : la Communauté de Communes a délégué la compétence collecte et traitement des ordures ménagères au SMTC (Syndicat Mixte de Thann-Cernay) mais a conservé la facturation du service.

Données quantitatives 2016 du Syndicat Mixte Thann-Cernay

> les ordures ménagères et les biodéchets

Les deux flux ont connu les évolutions suivantes :

- une poursuite de la baisse des ordures ménagères résiduelles avec 93,6 kg/an/hab contre 94,6 kg/an/hab en 2015 (moyenne nationale : 268 kg ; moyenne départementale : 213 kg/an/hab), pour un tonnage global de 3 973 t, identique à celui de 2014, mais avec 1 786 habitants de plus ;
- une légère érosion du tonnage des biodéchets (60,6 kg/an/hab - 2 573 t).

> la collecte sélective

Elle progresse toujours : + 2 %, avec plus de 3 354 t collectées en 2016 contre 3 283 t en 2015.

Grâce à l'action des ambassadeurs du tri, le taux de refus de tri a baissé de 33% par rapport à 2014 pour atteindre 9,77 kg/an/hab en 2016.

> les déchèteries

Les apports en déchetterie ont augmenté, avec 10 935 t (10 357 t en 2015), soit une moyenne de 247,9 kg/an/hab (236,5 en 2015), similaire à la moyenne départementale (249 kg/an/hab).

C'est 50 kg de plus que la moyenne nationale (196 kg/an/hab), qui s'explique par le faible nombre de collectivités appliquant la redevance incitative en France. Après une baisse significative en 2015, le nombre d'entrées a augmenté en 2016 : 90 879 entrées contre 87 432 en 2015.

Les autres faits marquants de 2016

- Avec le label Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage (TZDZG), l'année 2016 a vu la montée en puissance des actions de sensibilisation : interventions dans les établissements scolaires et accueils périscolaires, participation à des animations de grande envergure

(salon de la récupération du SM4, l'Alsacienne Cyclosporitive pour en faire une écomanifestation...)... Parallèlement, l'étude de préfiguration, diagnostic du territoire a été menée à bien, ce qui permettra le basculement vers un contrat d'objectifs déchets et économie circulaire en 2017.

- Le SMTC a effectué un important travail de terrain et d'enquête à travers ses ambassadeurs du tri : 4 926 foyers contactés, 2 053 sensibilisés directement, 199 courriers envoyés à des usagers non répertoriés sur le logiciel de facturation et 120 inscrits. Une campagne de caractérisation des OMR a également été effectuée au printemps. Des conteneurs enterrés ont été mis en place fin 2015-début 2016 dans les quartiers des Mines à Cernay et avenue Pasteur à Thann et, fin 2016, dans le quartier de l'Ancien Stade à Thann pour la collecte sélective en habitat vertical. Une sensibilisation spécifique a été effectuée auprès des habitants.
- Le contrôle d'accès a été institué au 1er janvier 2016 à la déchetterie de Willer-sur-Thur.
- A partir d'octobre 2016, le SMTC a lancé la distribution de nouveaux bioseaux spécifiquement conçus pour la précollecte des biodéchets.
- Le règlement de collecte a été mis à jour et adopté par le Conseil syndical.

La facturation

Le service est financé au moyen de la redevance incitative, dont le montant est fonction du volume de conteneur mis à disposition pour les ordures ménagères résiduelles et du rythme des collectes.

La facturation est effectuée à l'aide d'un logiciel acquis par le SMTC permettant à la fois de gérer les bacs (ordures ménagères et biodéchets) et l'accès en déchetterie.

La gestion du fichier, en constante évolution, a nécessité une grande rigueur, afin de limiter son érosion et de garantir une équité de traitement entre redevables.

La redevance a été facturée semestriellement par la Communauté de Communes. Le nombre de redevables se chiffrait à 16 902 fin 2016. Ce chiffre est en constante évolution à la suite des départs ou arrivées de foyers.

Le montant total encaissé a été de 4 281 565 € en 2016 (4 299 614 € en 2015).



GERPLAN

De nombreux projets ont été concrétisés avec le soutien financier du Département du Haut-Rhin :

- création de 2 vergers communaux et pédagogiques, à Steinbach et Cernay (maîtrise d'œuvre communale) ;
- acquisition de matériels pédagogiques et mise en place d'une clôture pour le pâturage de moutons au verger communal de Bourbach-le-Haut (maîtrise d'œuvre communale) ;
- programme d'animations « Cultivons la nature au jardin » (voir ci-dessous) ;
- organisation et promotion d'une commande groupée d'arbustes d'espèces locales ;
- organisation de réunions et de conférences à destination des élus, agents techniques et du grand public sur la lutte contre les plantes invasives ;
- poursuite du programme d'éducation à l'environnement par le CPIE des Hautes-Vosges dans les écoles élémentaires de Thann-Cernay ;
- promotion de marchés paysans du territoire (Aspach-Michelbach et Grand marché du Pays Thur-Doller) ;

- 2^e tranche de renaturation dans les entreprises de la ZI de Vieux-Thann ;
- opérations de restauration de murets de pierres sèches : muret à Vieux-Thann (maîtrise d'œuvre communale) et murets privés dans le vignoble du Rangen.

Le service suit également la réalisation des documents d'urbanisme des communes en donnant un avis consultatif pour le domaine environnemental. Il exerce aussi une veille foncière sur les ventes réalisées en milieux naturels et agricoles pour en informer les communes concernées (convention SAFER).

Lancement d'une démarche de développement durable

Afin de lancer la mise en place d'une démarche globale de développement durable au sein des services, un tableau des éco-gestes a été réalisé avec l'aide d'un stagiaire fin 2016.



Conférence au verger des collines à Roderen dans le cadre de « Cultivons la Nature au Jardin »

L'opération « Cultivons la Nature au Jardin » en chiffres

Programme d'animations grand public et scolaires autour du jardin au naturel :

- 2 Communautés de Communes organisatrices (CCTC et CCVSA) ;
- de nombreux partenariats avec des syndicats, des associations, des écoles ou simplement des passionnés ;
- durée : 3 mois, de mai à juillet 2016 ;
- 21 animations sur tout le territoire (conférences, ateliers, balades nature, cours de cuisine, spectacles, projections, expositions, troc-plantes, rencontres) ;
- 1 300 participants dont 360 élèves (hors passages dans les médiathèques, non comptabilisés pour l'exposition « Jardiner naturellement »).



Transports

Le Boug'EnBus

2016 est la dernière année de fonctionnement du Boug'Enbus.

Le service est passé de 4 à 2 bus en circulation et le prix des tickets a augmenté : ticket unitaire 2,50 € (2015 : 2 €) ; carnet de 10 tickets 20 € (2015 : 15 €) ; Pass jeune 40 € (2015 : 35 €) ; suppression de l'abonnement mensuel.



Résultats

- Nombre de voyages : 17 407 (36 039 en 2015 et 37 741 en 2014 avec 4 bus)
- Nombre de km parcourus : 51 916 km
- Moyenne taux de refus : 4,3 %

Données financières

	Total €
Coût du service TTC	268 982,86 €
Total recettes	25 225,00 €
Subvention du Conseil Départemental	97 503 €
Reste à charge	146 254,86 €

• Habitat et accessibilité

L'habitat

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est le principal outil d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi d'une politique de l'habitat sur un territoire.

Soucieuse de satisfaire les besoins en logements de ses habitants actuels et futurs, et leur permettre de se loger de manière durable et selon leurs aspirations et possibilités, la Communauté de Communes a validé le 11 avril 2015 le lancement d'un PLH.

L'étude comporte 3 volets développés en 2016 selon un calendrier précis :

- un diagnostic (recueil de données et analyse du territoire) ;

- des orientations et préconisations avec des objectifs qualitatifs et quantitatifs ;
- un programme d'actions.

Le PLH a été arrêté lors du Conseil de Communauté du 10 décembre 2016.

Après avis des communes et du PETR compétent en matière de SCOT, le PLH sera validé durant l'année 2017.

Mission de coloriste-conseil

La mission de la coloriste-conseil, Claudine SEYFRIED, a été reconduite à partir du 1er Juillet 2015.

Les permanences et prestations ont été réduites afin de diminuer de façon significative les coûts de ce marché d'une durée d'un an renouvelable deux fois.

Dans le cadre de sa politique de l'habitat, la CCTC veille à harmoniser le cadre de vie de ses concitoyens en mettant gratuitement à leur disposition les services d'un professionnel pouvant les conseiller dans le choix des teintes, lors d'un projet de ravalement de façade ou de construction nouvelle. Ce service est aussi un outil d'aide à la décision pour les élus, concernant les façades commerciales, les terrasses, et l'aménagement des centres urbains de Cernay et Thann.

L'aire d'accueil des gens du voyage

L'aire intercommunale d'accueil des gens du voyage de Cernay comprend 28 places. Elle est gérée par la société SG2A-L'HACIENDA, chargée de percevoir auprès des familles d'usagers le montant des cautions et le règlement par avance des droits de place et des consommations d'eau et d'électricité prévisionnelles.

Elle est désormais ouverte toute l'année pour répondre à la demande des usagers et optimiser le taux d'occupation. En 2016, le taux d'occupation moyen s'élève à 94,97 % sur l'année (+ 16,97 % par rapport à 2015). 782 personnes (245 familles) ont été accueillies. La collaboration entre les différents partenaires a été fructueuse et bien menée, permettant un fonctionnement bien organisé.

L'Etat, à travers la CAF, et le Conseil Départemental versent des subventions pour le fonctionnement de l'aire.

L'accessibilité des bâtiments communautaires

L'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 a renforcé la fonction d'observatoire local de l'accessibilité de la Commission intercommunale pour l'accessibilité (CIPA).

Elle lui a confié une mission supplémentaire : celle de tenir à jour par voie électronique la liste des établissements recevant du public (ERP) situés sur son territoire, qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) et la liste des établissements accessibles aux personnes en situation de handicap.

Les communes et la Communauté de Communes ont déposé dans les délais impartis leurs dossiers d'engagement dans une procédure d'Ad'AP auprès des services compétents de la préfecture du Haut-Rhin.

La Commission intercommunale pour l'accessibilité s'est quant à elle réunie le 7 décembre 2016.



Les services à la population

• Petite enfance et jeunesse

En matière de petite enfance, l'action communautaire se décline en trois axes :

- l'accueil individuel au travers d'un Relais Parents Assistants Maternels,
- l'accueil collectif, avec 4 structures présentes sur le territoire,
- le soutien aux Lieux d'Accueil Enfants Parents.

• Le Relais Assistants Maternels (RAM)

Le RAM est :

- un lieu de gestion de l'offre et de la demande de garde collective et individuelle,
- un lieu d'information et de conseil,
- un lieu de formation et de documentation,
- un lieu de rencontres, d'échanges et d'écoute,
- un service gratuit.



Animation Racon't Nounou RAM de Cernay

Le nombre d'assistants maternels a baissé (305 professionnels agréés sur le territoire), mais l'offre d'accueil est en augmentation (capacité de 1 186 places). Le nombre de petits contrats (moins de 10 heures) a augmenté, notamment pour le périscolaire.

Perspective 2017

Le réseau des Relais Assistants Maternels du département va organiser la 3^e journée départementale des assistantes maternelles à l'EDEN de Sausheim. Le RAM de la CCTC y participera.



Peinture aux bouchons RAM de Thann

Le RAM a enregistré 9 312 contacts : parents, futurs parents, assistants maternels, gardes à domicile, partenaires, réseau RAM 68.

Le RAM est un soutien essentiel aux parents et aux professionnels dans la gestion de leurs contrats (salaire, solde de tout compte, documentation...) : 3 313 contacts sont liés à cette problématique.

1 135 contacts concernent l'offre et la demande d'un mode de garde.

Le RAM propose aux professionnels accompagnés d'enfants de moins de 3 ans, 4 animations hebdomadaires, 2 à Cernay, 2 à Thann. Peinture, bricolage, éveil musical, cuisine, psychomotricité... leur ont ainsi été proposés.

Partenaire du Réseau local Parents 68, le RAM participe à l'organisation des différentes actions gratuites et ouvertes à tout public (café des parents, après-midi jeux, « cont'moi une histoire », conférences).

Pilier essentiel dans l'organisation des formations professionnelles destinées aux assistants maternels, le RAM a permis à 62 d'entre eux d'en bénéficier.

Budget

Fonctionnement du RAM : 131 545 €. Après déduction des subventions (CAF, Conseil Départemental, MSA), il reste à la charge de la Communauté de Communes 47 000 €.



• Les structures d'accueil collectif

Les structures d'accueil collectif sont gérées soit directement par la CCTC (multi-accueil « La Farandole » de Cernay), soit par convention entre la collectivité et une association : c'est le cas des 3 structures administrées par le Centre Socioculturel de Thann.

Les structures gérées par le Centre Socioculturel de Thann

Le Centre Socioculturel de Thann gère le multi-accueil de Thann (33 places), les micro-crèches de Bitschwiller-lès-Thann (9 places) et d'Aspach-Michelbach (10 places). En 2016, il a lancé un projet visant à développer un accompagnement orienté vers l'expérimentation par le jeune enfant et son autonomie. Des groupes transversaux (âges mélangés) se sont formés, avec des pratiques basées sur l'expérience des micro-crèches. 3 unités de vie sont ainsi constituées au multi-accueil.

En 2016, ces 3 établissements d'accueil de la petite enfance 0-3 ans se sont projetés sur les thèmes du milieu aquatique puis des couleurs des saisons.

Données chiffrées pour les 3 structures

- Agrément pour 52 enfants
- 167 enfants accueillis
- 110 480 heures d'accueil réalisées
- La CCTC a versé une subvention de 485 350 € ; après déduction des aides CAF, il reste à la charge de la collectivité 296 353 €.

Le multi-accueil « La Farandole » de Cernay, géré en régie

Au 1er novembre 2016, la capacité d'accueil est passée de 30 enfants à 33. Le multi-accueil a reçu 110 enfants sur l'année.

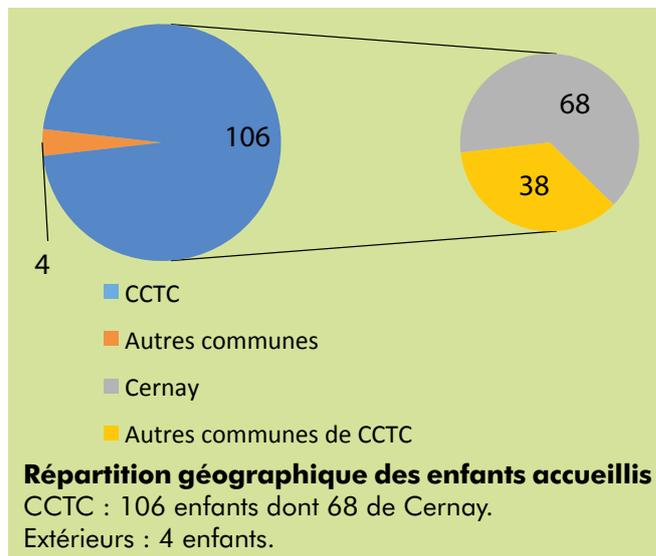
Fréquentation : 48 758 heures de présence effective sur 222 jours, soit un taux d'occupation réel de 62%.

Facturation : 51 723 heures facturées soit un taux de facturation de 66%.

Il y a eu une baisse de la fréquentation entre 2015 et 2016 liée au déménagement à Thann pour la durée des travaux de mise aux normes, réaménagement et agrandissement. Beaucoup de familles ont diminué les jours et heures de fréquentation pour limiter les déplacements entre Cernay et Thann.



Travaux à la Farandole à Cernay



Données financières

Familles : 90 165,79 € en frais de garde et 2 760 € en frais d'inscription pour un tarif horaire moyen de 1,64 €/h.

(Tarif horaire minimum pour une famille avec 1 enfant : 0,40 €)

Tarif horaire maximum pour une famille avec 1 enfant : 2,92 €)

Subventions

Subventions : CAF + MSA = 195 922,10 €.

Budget total

574 995,80 € de dépense directe pour 2016 soit un coût horaire de 11,11 €.

Reste à charge de la Communauté de Communes : 249 567,26 €.

L'augmentation du budget du multi-accueil est notamment liée au coût de la location des bâtiments provisoires, aux dépenses énergétiques de ces bâtiments et à la remise en état de la parcelle sur laquelle ils étaient situés.



Psychomotricité à la Farandole

Les activités

Au quotidien des activités de peinture, dessin, pâte à modeler, construction, psychomotricité... sont organisées.



A cela s'ajoutent des temps d'histoires, de chansons et comptines, de jeux libres, en groupe et jeux d'extérieur. Des ateliers spécifiques sont proposés aux grands en fonction des mois et des saisons.

Une animatrice de la médiathèque de Cernay se déplace une fois par mois pour l'animation « Bébékili ». Tout au long de l'année, les fêtes traditionnelles sont célébrées et donnent lieu à diverses activités : galette des rois, chandeleur, carnaval, Pâques, semaine du goût, Noël...

Perspectives

Depuis la fin des travaux et le retour à Cernay, les demandes de pré-inscription sont très nombreuses et il sera difficile de répondre favorablement à toutes les demandes.

Sur le plan pédagogique, l'équipe se forme à la « Communication gestuelle associée à la parole ». La CGP facilite la communication avec les enfants qui ne savent pas encore parler et permet donc de limiter les pleurs quand ils ont faim ou quand ils sont fatigués. Pour l'équipe, cet outil de communication est un moyen de se recentrer sur l'enfant au sein du collectif, de communiquer avec bienveillance en diminuant son débit de parole et en se mettant à la hauteur des enfants. Cela permet de renforcer le lien avec l'enfant et les parents également.



Secteur Bébés à la Farandole

Les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Les LAEP proposent aux parents accompagnés de leur(s) enfant(s) des moments de rencontre, de jeux, de partage, de socialisation à travers des animations. Des professionnels sont à l'écoute des parents pour les accompagner et répondre à leurs questionnements.

Le LAEP itinérant, la « Trott'linette », géré par le Centre Socioculturel de Thann, a mis en place des animations dans différentes communes. Durant les 343 heures d'ouverture au public, 33 familles ont été accueillies avec 70 enfants.

La collectivité verse une subvention de fonctionnement. Après déduction des aides CAF, il reste à la charge de la CCTC, 8 333 €.

Le LAEP « Maman bambins », géré par le Centre Socioculturel de Cernay, propose des animations sur cette ville. En 2016, 45 enfants différents ont été accueillis, soit 27 familles, durant les 350,5 heures d'ouverture au public. 141,5 heures ont été dévolues à l'organisation des activités. La collectivité verse une subvention de fonctionnement. Après déduction des aides CAF, il reste à la charge de la CCTC 3 891 €.

• Sports et loisirs

La CCTC soutient les initiatives du monde sportif à travers la mise à disposition de 4 équipements sportifs : les piscines de Thann et de Cernay, les gymnases Charles Walch à Thann et René Cassin à Cernay auquel s'ajoute un plateau sportif.

Ces équipements permettent une pratique sportive à destination des établissements scolaires, des associations et du grand public.

21 agents assurent le fonctionnement du service.

Les piscines

8 maîtres-nageurs assurent l'enseignement de la natation, l'animation et la sécurité. Ils encadrent les activités des élèves des 16 communes de la CCTC dont le coût du transport vers les équipements sportifs est pris en charge par la CCTC.

Fréquentation : 156 000 passages.

Activités : aquagym, aquafusion, natation synchronisée, gymnastique prénatale, leçons de natation, séances ludiques pour les bébés (4 mois-3 ans), jardin aquatique (3-5 ans), école de natation (6-8 ans).

4 clubs proposent également des cours collectifs de perfectionnement pour enfants et adultes, la pratique de la natation sportive et des séances d'aquabike.

Un club de plongée sous-marine à la piscine de Cernay assure des formations tous niveaux.



Natation synchronisée à Cernay

Perspectives 2017

• La nouvelle piscine de Cernay

Le cabinet d'études ADOC a été retenu pour assister la CCTC dans la définition du programme de la future piscine de Cernay et pour préparer le concours d'architecture et d'ingénierie. Le programme du nouvel équipement a ainsi pu être approuvé par le conseil de communauté en décembre. Le coût prévisionnel d'opération est fixé à 8,45 M € HT dont un coût prévisionnel de travaux de 6,5 M € HT.

Les équipements nautiques retenus :

- 1 bassin sportif de 25 m avec 5 couloirs,
- 1 bassin d'activités et d'apprentissage de 120 m²,
- 1 zone détente et bien-être (hammam, saunas, douches ludiques),
- 1 patageoire intérieure de 30 m²,
- 1 aire de jeux d'eau extérieurs.

L'opération sera menée en maîtrise d'ouvrage publique, l'exploitation étant assurée en régie simple.

Le choix du lauréat du concours d'architecture interviendra au mois de juillet et la mise au point du projet se déroulera au 2^{ème} semestre 2017.

• Piscine de Thann : pose de carrelage, remplacement du bardage extérieur et de la masse filtrante d'un filtre, réfection du hammam.



Les gymnases

Les gymnases Charles-Walch à Thann et René Cassin à Cernay sont prioritairement affectés à l'usage des collèges et des lycées. Ils sont également ouverts aux associations de la CCTC. De nombreux sports y sont ainsi pratiqués.

Fréquentation : 120 000 passages.

Travaux : au gymnase Charles Walch, remplacement de la vidéosurveillance et de baies vitrées suite à un sinistre ; au gymnase René Cassin, installation d'une vidéosurveillance, remplacement des cordes du mur d'escalade et achat de tables et de chaises pour la salle de réunion.

Les installations sportives de la CCTC bénéficient à :

- 24 écoles primaires,
- 4 collèges,
- 2 lycées,
- 18 associations.



• Culture et patrimoine

Le réseau des médiathèques

Les médiathèques représentent des lieux de vie et de découverte culturelle ouverts 6 jours sur 7.

Leur objectif est de proposer une offre culturelle ouverte sur la société, actualisée et permettant à tous d'intégrer les nouveaux usages technologiques.

Elles favorisent et accompagnent l'accès de tous à la culture, à l'information et à la connaissance



Dédicace par l'auteur Elric Dufaux à la Médiathèque de Thann

Chiffres-clés

5 533 abonnés inscrits

127 987 documents disponibles au catalogue

322 275 documents prêtés

9 584 nouveaux documents achetés

Budget d'animation réalisé : **17 150 €**

Budget d'acquisitions réalisé : **112 000 €**

298 jours d'ouverture du lundi 14 h au samedi 17 h avec deux fermetures hebdomadaires à 20 h chaque mardi et chaque vendredi soir.



Marché aux livres à la Médiathèque de Thann





Spectacle Jeunesse « Gugguck Coucou »
à la Médiathèque de Cernay

Les temps forts de l'année

- **18 expositions sur des thématiques allant du monde des arts au monde des sciences :** l'eau une ressource vitale, l'illustration jeunesse, l'art contemporain et la photographie, Jardiner naturellement, une exposition de l'école maternelle des Coccinelles de Vieux-Thann, une exposition commune aux 2 sites (calligraphie latine)...
- **15 conférences** (pour adultes) sur l'éducation et la parentalité, la calligraphie, l'histoire de l'art, etc. **623 personnes.**
- **17 ateliers** tous publics sur la calligraphie, la couture, les cartes de vœux, les cours d'eau... **241 personnes.**
- **3 concerts** dont jazz manouche, musique du Japon, une conférence-concert autour du jazz à l'écran... **319 personnes.**
- **3 projections de films documentaires** suivies de débats, 6 projections de films d'animation pour enfants et **2 rencontres-dédicaces** autour de la BD et du livre pour enfants. **381 personnes.**
- **4 ateliers d'écriture** organisés dans les 2 médiathèques. **40 personnes.**
- **17 ateliers** d'activité créative, ludique ou d'épanouissement personnel.
- **7 spectacles** organisés avec des conteurs professionnels, le Théâtre de Bussang... **468 personnes.**
- **26 séances** de contes avec les animatrices petite enfance pour les tout-petits. **245 enfants.**
- **4 apéritifs-lectures :** littérature sud-américaine, Flaubert, la mer, la rentrée littéraire. **164 personnes.**
- **2 marchés aux livres.**
- **Accueils scolaires :** 84 classes maternelles et élémentaires, soit 2 111 élèves sur les 2 médiathèques.

Une dynamique commune renforcée

L'éclectisme, l'ouverture sociale et l'échange convivial sont au cœur du projet culturel et des actions des médiathèques avec :

- **un nouveau support de communication** unifié en version papier et numérique, diffusé chaque mois ;
- **les ateliers d'écriture :** 2 heures de créativité dans une atmosphère bienveillante et stimulante. Face au succès rencontré, cette animation sera reconduite en 2017/2018 ;
- **une exposition sur l'écriture et la calligraphie,** avec chaque année un temps fort commun sur les 2 sites ;
- **les conférences d'histoire de l'art,** déployées depuis 2016 en alternance avec le cycle de conférences

Le patrimoine

L'Abri-Mémoire d'Uffholtz a accueilli 7 057 visiteurs en 2016, soit + 6% par rapport à 2015. Quatre expositions ont été organisées dont une historique, « 14-18, le champ de bataille : un relief à la loupe », une artistique avec les œuvres du graveur alsacien Francis Hungler, « Entrer en matière », une citoyenne intitulée « Terrains de conflits, visions et actes de paix » en partenariat avec l'École de la Paix de Grenoble et « Mémoire archéologique » avec Archéologie Alsace. Plusieurs spectacles et conférences ont animé le lieu et la collection de l'Abri-Mémoire enregistre une vingtaine de dons d'objets et de documents. Plus de 2 776 enfants ont profité des ateliers de découverte de l'histoire de la Première Guerre mondiale.



Exposition 14-18, le champ de bataille,
un relief à la loupe

- **le projet numérique,** avec la préparation de nouveaux services : accès wifi et acquisition de matériels (tablettes, liseuses). Les personnels ont suivi les formations adaptées. La mise à disposition du public est prévue en 2017. L'usage de tablettes et d'applications pédagogiques et ludiques a déjà été initié dans des accueils scolaires ;
- **le partenariat médiathèques/collèges :** les médiathèques ont consolidé leurs liens avec les collèges à travers une convention. Les médiathèques conduisent tout au long de l'année des actions, avec des accueils ciblés ou des projets élaborés avec les enseignants. Elles entendent notamment soutenir la lecture pour des enfants en difficulté.



L'action des Services Techniques

• L'eau et l'assainissement

La Communauté de Communes assure la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif de 13 communes.

Le territoire est divisé en 3 secteurs :

- secteur en régie pour Cernay, Steinbach, Uffholtz et Wattwiller ;
- secteur en gestion déléguée à Suez Environnement pour Bitschwiller-lès-Thann, Bourbach-le-Bas, Bourbach-le-Haut, Leimbach, Rammersmatt, Roderen, Thann, Vieux-Thann et Willer-sur-Thur ;
- secteur relevant de deux syndicats des eaux pour Aspach-le-Bas, Aspach-Michelbach et Schweighouse-Thann :
 - Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Doller,
 - Syndicat Mixte d'Assainissement de la Basse Vallée de la Doller pour l'assainissement.

> Les travaux en 2016

Travaux de renouvellement en eau potable :

- Cernay, rue Sandoz en Ø 150, longueur 780 ml pour 102 000 € ;
- Wattwiller, rue de la Cantine en Ø 100, longueur 120 ml pour 29 450 €.

Travaux de renouvellement en eau potable et en eaux usées :

- Uffholtz, rues de la Paix et des Vignes, en eau potable sur 230 ml en Ø 150, pour 33 400 €, et en eaux usées sur 80 ml, en Ø 300, pour 24 000 € ;
- Thann, rue des Bangards, en eau potable sur 81 ml en Ø 100, et en eaux usées sur 83 ml en Ø 200, pour 52 900 € ;
- Thann, rue Schweitzer, en eau potable sur 110 ml en Ø 100, et en eaux usées sur 110 ml en Ø 250 pour 88 480 €.



Chantier assainissement et eau potable rue de la Paix à Uffholtz (juillet- août 2016)



Chantier eau et assainissement rue Schweitzer à Thann (été 2016)

Travaux d'extension du réseau

- Steinbach, rue de la 1^{ère} Armée, extension du réseau d'eaux usées sur 60 ml en Ø 250, pour 22 800 €.

La station de relèvement des eaux usées rue de Wittelsheim à Cernay a été renouvelée et modernisée pour un montant de 100 800 €.



Chantier de renouvellement de la station de relevage des eaux usées de la rue de Wittelsheim à Cernay

Etude diagnostic pour l'alimentation en eau potable :

Cette étude diagnostic est organisée autour de 4 grandes phases :

- l'état des lieux du patrimoine, la mise à jour des données du système, le relevé des réseaux par GPS ;
- les analyses de la production et de la consommation et les modalités de fonctionnement ;
- le bilan besoins/ressources et l'évaluation de la capacité du système à délivrer les besoins ;
- propositions à mettre en place dans le cadre d'un



schéma directeur et calcul de l'impact sur le prix de l'eau.

Les perspectives 2017

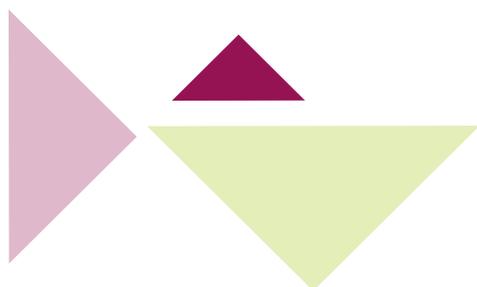
De nombreux travaux seront menés à bien pour un montant estimé à 1 000 000 €.

- Bitschwiller-lès-Thann : rue Joffre, modification du réseau eaux usées.
- Bourbach-le-Bas : cours des Seigneurs, renouvellement des réseaux eaux et eaux usées.
- Roderen : rue du Kattenbach, renouvellement des réseaux eaux et eaux usées.
- Thann : rues du Vignoble, Kléber et du Panorama, renouvellement des réseaux eaux et eaux usées.
- Cernay : rue Joseph Depierre, renouvellement des réseaux eaux et eaux usées.
- Steinbach : rues Cote 425 et des Oiseaux, renouvellement des réseaux eaux et eaux usées.
- Uffholtz : rue de Wattwiller, renouvellement des réseaux eaux et eaux usées.
- Wattwiller : rues de l'Espérance, Lavoir et de Berrwiller, renouvellement des réseaux eaux.

> La station d'épuration de Cernay

Elle est dimensionnée pour traiter une pollution de 52 500 équivalents-habitants (près de 80 000 en temps de pluie). Elle est exploitée par Suez Environnement sous forme d'une délégation de service public (DSP).

Le système de traitement est conforme pour l'année 2016 et respecte les normes de l'arrêté et le bon état du milieu naturel.



• La chaufferie bois

La chaufferie bois de Thann, mise en service à l'automne 2005, alimente 6 bâtiments, dont la piscine intercommunale.

Elle a été dimensionnée pour alimenter les gros utilisateurs de chaleur des bâtiments publics de Thann. Une puissance totale de 1,9 MW est installée, dont 1 MW de chaudières bois, 2 chaudières gaz de 460 kW chacune, et un réseau de chaleur de 1,2 km de long permet de distribuer les 3.400 MWh consommés tout au long de l'année.

En 2016, elle a produit 3 329 MWh (3 542 en 2015) représentant une consommation de 1 342 tonnes de plaquettes de bois.

Les chaudières gaz de remplacement ont été sollicitées à hauteur de 298 MWh (contre 630 MWh en 2015).

Les recettes des consommations facturées en 2016 (y compris l'abonnement) se sont établies à 221 203 €.

> Facture type pour 120 m³

EAU	Secteur de Cernay	Secteur de Thann
Part variable Suez Environnement	-	76,02
Part variable CCTC	169,20	33,10
Redevance de prélèvement	7,68	6,06
Redevance de pollution domestique	42,00	42,00
Part fixe Suez Environnement	-	29,90
Part fixe CCTC	14,00	-
TOTAL eau HT	232,88	187,08
TOTAL eau TTC	245,69	197,37
ASSAINISSEMENT	Secteur de Cernay	Secteur de Thann
Part variable Suez Environnement	-	24,86
Part variable CCTC	136,20	237,60
Modernisation des réseaux	27,96	27,96
Redevance d'épuration versée au délégataire, Suez Environnement	51,40	-
Part fixe Suez Environnement	-	10,80
TOTAL assainissement HT	-	301,22
TOTAL assainissement TTC	215,56	331,34
MONTANT TOTAL TTC	461,25	528,71

Tableau des tarifs 2016

Tarifs R 1 (sur l'énergie livrée)	
R 1 hiver (le MWh)	56,48 HT
R 1 été (le MWh) juin à septembre	73,65 HT

Tarifs R 2 (sur la puissance souscrite)	
Lycée, salle de sport, piscine, collège (le KW)	24,50 HT
Gendarmerie et club house rugby (le KW)	26,50 HT



• L'éclairage public et les interventions électriques

Le service compte 5 agents.

Ses priorités sont déterminées en fonction des demandes des communes et hiérarchisées selon 3 critères majeurs :

- priorité aux communes qui réalisent des travaux de voirie ;
- suppression des luminaires fonctionnant avec des sources vapeur de mercure pour la modernisation du réseau ainsi que la réduction de la pollution lumineuse ;
- des solutions innovantes en matière d'économie d'énergie (luminaires leds, variateurs de tension...).

Les investissements 2016

- En 2016, les travaux ont porté sur l'installation de 352 luminaires leds et 22 luminaires sodium haute pression pour un coût total d'investissement de 572 546,96 € TTC.

A ce jour, depuis 2013, les travaux engagés par la CCTC ont permis le remplacement de 1 633 points lumineux dont 1 350 en leds, 74 sodium haute pression bi-puissance avec abaissement de puissance de 50% entre 23 h et 5 h, et le reste par des luminaires sodium haute pression raccordés sur variateurs de tension permettant de réduire la puissance de 25 à 30% sur un créneau horaire 23 h-5 h. Soit 23% d'un parc de 7 000 points lumineux.

- L'audit des réseaux d'éclairage public par le bureau d'études LMS a démarré. Il se déroulera sur 2016/2017 pour un coût de 46 700 € TTC. Les conclusions seront connues fin juin 2017.
- Le service a été équipé d'un nouveau fourgon nacelle «France élévateur» d'une hauteur de travail de 15 m pour un montant de 78 604,66 € TTC.

Maintenance et sinistres

En 2016, le service éclairage public a assuré 706 interventions de maintenance soit 2 673 heures de travail.

14 sinistres ont fait l'objet d'une déclaration à l'assurance pour un montant de travaux de 19 961,33 € TTC dont 12 682,65 € TTC de remboursement par les assurances.

Les perspectives 2017

Outre la fin de l'étude diagnostic, de nombreux travaux auront lieu dans l'ensemble des communes de la CCTC pour un montant de 600 000 € TTC.



Eclairage public rue des Vignes à Uffholtz



Les Moyens humains et généraux



• Les moyens humains

Les équipes

Au 31 décembre 2016, la collectivité comptait 132 agents (128 agents équivalents temps plein), dont 80 femmes et 52 hommes ; 90 agents titulaires et 28 agents contractuels ; 5 apprentis, 7 contrats aidés et 2 contrats d'avenir.

Avec une moyenne d'âge à peine inférieure à 45 ans, la collectivité a entamé le renouvellement partiel des générations dans la perspective des nombreux départs en retraite.

1 746 fiches de paie ont été établies pour l'ensemble des agents et élus.

Les faits marquants de 2016

• Déménagement vers le nouveau siège

Parallèlement aux travaux d'aménagement du nouveau siège, il a fallu préparer les équipes au changement, composer les nouveaux espaces, faire des ajustements au moment de l'installation. Les équipes ont été fortement sollicitées et ont contribué à tenir le délai prévu sur ce projet.

L'élaboration du règlement intérieur et de la charte informatique a été entamée dans la perspective de mettre en place les nouvelles règles de vie au sein du nouveau siège et de l'administration communautaire en général.

• La prévention sécurité

Des actions ont été mises en œuvre pour lutter contre les incivilités dont certains agents sont victimes dans le cadre du service public.

• Le schéma de mutualisation

Entamé en 2015, le schéma de mutualisation a été finalisé avec :

- les orientations politiques et grands principes qui soutiennent la mise en œuvre du schéma durant le mandat ;
- le cadre légal et le contexte territorial ;
- les pistes de mutualisation assorties d'un calendrier prévisionnel et les fiches actions dédiées à chacune de ces pistes.

Les quatre pistes retenues sont :

- l'informatique et la bureautique ;
- les marchés publics ;
- les archives ;
- la maîtrise d'œuvre.

Ces pistes font l'objet d'un calendrier précis et pourront se concrétiser sous l'impulsion de groupes de travail dédiés composés d'élus et d'agents des différentes communes.

• Les moyens généraux

Les activités de service public répondent à des procédures juridiques que la Communauté de Communes de Thann-Cernay est chargée de mettre en œuvre.

Cela passe par des dossiers aussi divers que le conseil juridique, l'activité contentieuse, les marchés publics.

Les assurances : prévenir les risques et gérer les sinistres

Le service gère les contrats d'assurance, soit un total de 4 contrats, ainsi que les contrats d'assurance « dommages-ouvrage », contractés pour certains bâtiments dont la Communauté est propriétaire.

En 2016, le service a instruit 47 dossiers dont 18 relevant du contrat dommages aux biens, 3 dans le cadre du contrat véhicules à moteur, 5 dans le cadre du contrat responsabilité civile et 21 relevant du contrat risques statutaires.

La commande publique : assurer les procédures et construire une stratégie d'achat

La mission du service des marchés est de gérer l'achat public et de veiller à la bonne application de la réglementation en la matière.

Son rôle consiste, en étroite collaboration avec les services, à recenser les besoins, élaborer les cahiers des charges et procéder au lancement des consultations.

Il réceptionne les offres et assure la notification des marchés.

En 2016, on dénombre 31 consultations lancées : 29 sous forme de marchés à procédure adaptée pour des travaux, fournitures et services et 2 sous forme d'appels d'offres ouverts pour les marchés de fourniture d'électricité et de titres restaurant.

Les marchés allotis ou non allotis ont été attribués à 33 entreprises différentes.

Les avis d'appels publics à la concurrence sont consultables et les dossiers de consultation téléchargeables sur la plateforme dédiée du site internet de l'Association des Maires du Haut-Rhin (www.amhr.fr).

L'année a été marquée par l'acquisition d'un logiciel de gestion des marchés publics, via un portail internet, en groupement de commande avec la Ville de Cernay.

Les affaires juridiques : garantir la légalité des actes, suivre les évolutions réglementaires et gérer les contentieux

De l'activité du service juridique, on retient le travail de conseil juridique. Le service assiste l'ensemble des



services communautaires et, de façon exceptionnelle, les communes membres, afin de fournir des éclairages juridiques sur certains thèmes. L'assistance juridique porte également sur la rédaction de différents actes, courriers et conventions, en collaboration ou non avec les différents services concernés. L'objectif est de faire du service juridique le garant de la régularité des actes.

Le service gère également les cessions et acquisitions immobilières ainsi que la constitution de servitudes. Il est aussi en charge du suivi des contentieux en interface avec les cabinets d'avocats. On dénombre 4 contentieux en instance depuis 2016.

La documentation et l'archivage

En 2016, le service a été amené à rationaliser les abonnements et la répartition de la documentation et à mettre à jour les différents registres de délibérations et d'arrêtés de la CCTC aux fins de reliures réglementaires.

La priorité a été donnée à la **préparation du déménagement** vers le futur siège communautaire.

Dès le début de l'année et jusqu'au déménagement, un important travail de tri, d'archivage et d'élimination d'archives a été effectué sur les 2 sites de Thann et de Cernay. En accord avec les Archives départementales, environ 26 ml d'archives ont été enlevées et l'action menée avec les services communautaires pour désengorger les bureaux a abouti au versement d'environ 20 ml d'archives provisoires.

Le service s'est occupé également du déménagement des archives des syndicats mixtes (SMTC et SM4) qu'elle stockait dans ses locaux. Un local commun leur a été proposé au Pôle ENR de Cernay.

L'installation des archives au nouveau siège s'est fait début novembre.

Durant l'année 2016, le service a également :

- assuré ces missions pour le compte du Syndicat Mixte de Thann-Cernay ainsi que le secrétariat des assemblées ;
- procédé à la commande et à l'installation de certificats électroniques pour les agents utilisant la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité.

• Les finances

Le budget communautaire et son exécution

Le Conseil de Communauté a adopté le 19 mars 2016 un budget primitif consolidé de l'ordre de **61 millions d'euros** pour le budget principal et ses 8 budgets annexes.

La masse budgétaire du budget principal se monte à 45 844 000 €, y compris la reprise des résultats et les restes à réaliser 2015.

Afin de préserver autant que possible l'épargne brute et la capacité de financement des investissements, une

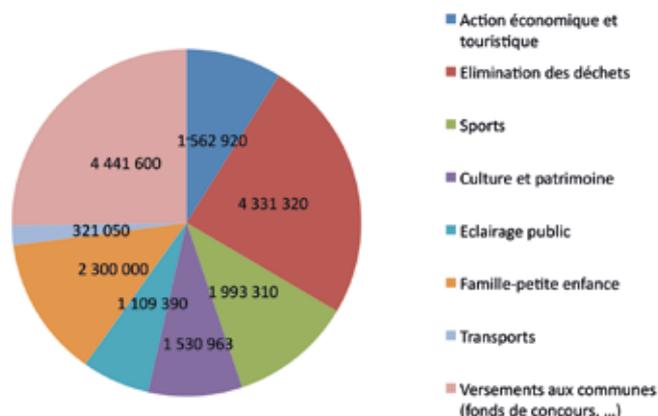
nouvelle réduction des dépenses de fonctionnement des services d'environ 180 000 € a pu être opérée au budget 2016 (pour mémoire, le budget 2015 avait permis une économie de l'ordre de 300 000 € par rapport à 2014).

A noter que diverses dépenses de fonctionnement non récurrentes, telles celles liées à l'hébergement temporaire du multi-accueil de Cernay en travaux et celles concernant le déménagement des services vers le nouveau siège communautaire, rue de l'Industrie à Cernay, ont encore temporairement grevé le budget principal pour l'année en cours.

Les budgets intègrent des actions aussi diverses que les transports, la petite enfance, les zones d'activité et les actions de développement économique, l'Embarcadère et le Pôle ENR (pépinières et hôtels d'entreprises), le tourisme, la culture, l'accueil des gens du voyage, l'eau, l'assainissement, l'élimination des déchets, l'éclairage public, ainsi que des équipements structurants tels que les médiathèques, les piscines, les gymnases, la station d'épuration de Cernay, le site du Silberthal à Steinbach, l'Abri-Mémoire à Uffholtz et la Porte Sud de Thann. A noter qu'un nouveau budget est apparu, retraçant la fin des opérations concernant la zone d'activité des Pins à Cernay.

Le budget communautaire finance ainsi un ensemble considérable d'actions et de services à la population.

Les principaux postes de dépenses du budget primitif principal 2016 (montants en € TTC fonctionnement + investissement) se présentent comme suit. A noter que le reversement aux communes des attributions de compensation de la taxe professionnelle représentant 9 700 000 €, ne sont pas compris dans le tableau.



L'exécution budgétaire 2016 a conduit à mandater 26 232 000 € en dépenses de fonctionnement et 6 400 000 € en dépenses d'investissement pour ce qui est du budget principal, soit un total de 32,6 M €. En ce qui concerne les budgets annexes, ce sont 10,1 M € qui ont été mandatés.

Les principaux investissements du budget principal concernent l'achèvement de l'aménagement du siège administratif et technique communautaire et le réaménagement avec extension du multi-accueil «La Farandole» de Cernay. Un crédit est aussi inscrit pour finaliser la programmation de la future piscine de Cernay.



• La fiscalité

Depuis la fusion en 2013, la nouvelle Communauté de Communes fonctionne sous l'égide de la fiscalité professionnelle unique. Ce régime conduit à percevoir, en lieu et place des communes membres, l'intégralité des impositions acquittées par les entreprises. La Communauté est ainsi seule à fixer les taux et à percevoir les produits de la fiscalité appliquée aux entreprises de son territoire, ce qui est en cohérence avec le fait qu'une de ses principales compétences concerne le développement économique. Etant la seule à fixer le taux de l'impôt économique, elle offre ainsi une meilleure lisibilité aux porteurs de projets.

La Communauté de Communes perçoit également une fiscalité dite « ménages » (taxe d'habitation et taxe foncière, cette dernière étant également acquittée par les professionnels), avec des taux qui lui sont propres, appliqués aux bases fiscales.

Le choix de la mise en œuvre d'un pacte fiscal et financier a été fait en 2015. Il comporte le versement de fonds de concours aux communes sur la période 2015-2017, marquée par une forte baisse des dotations de l'Etat. Il permet aussi de contenir la baisse de la DGF perçue par la Communauté.

Les taux votés pour 2016, inchangés par rapport à 2015 :

• Taxes ménages

- Taxe d'habitation : 12,95 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 7,26 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 15,45 %

• Fiscalité économique (taux inchangé depuis 2013)

- Cotisation Foncière des entreprises : 20,90 %

Les dotations de l'Etat

La fusion a conduit en 2013 à un surcroît de dotation globale de fonctionnement (DGF) de l'ordre de 443 000 €, par rapport à la somme des dotations des deux anciennes communautés.

Le montant de la DGF a néanmoins ensuite été réduit à partir de 2014 et surtout très sensiblement depuis 2015, du fait de la contribution de la Communauté de Communes à l'effort national de redressement des finances publiques. La baisse a été de 458 000 € en 2016, après une baisse de 522 000 € en 2015. **La baisse du montant annuel de DGF entre 2013 et 2016 se chiffre ainsi à la somme considérable de 1 155 000 €**, ce qui rend de plus en plus difficile le maintien de l'épargne nécessaire pour investir. La réalisation d'économies de fonctionnement n'en est que plus indispensable.

L'engagement et poursuite de démarches structurantes en matière de finances et de fiscalité

L'année 2016 a conduit la Communauté de Communes à engager :

- **une mise à jour du règlement de facturation de la redevance d'élimination des ordures ménagères**, recette essentielle de notre budget représentant environ 4 M €/an : il s'agit de tenir à jour un cadre clair assorti de règles opposables aux redevables ;
- **la poursuite de la démarche prospective pluriannuelle sur le mandat** : il s'agit de mettre en regard les ressources financières actuelles et futures de la Communauté de Communes et les services et équipements projetés (comme, par exemple, la nouvelle piscine à Cernay), ceci sur une échelle pluriannuelle couvrant la durée du mandat actuel, dans le cadre d'une programmation.
- **la poursuite du pacte fiscal et financier 2015-2017** liant la Communauté à ses communes : cette action concertée et solidaire permet de faire face aux réductions drastiques des dotations de l'Etat sur la période concernée. Elle améliore les marges de manœuvre des communes, tout en optimisant le coefficient d'intégration fiscale de la Communauté, permettant de limiter la réduction des dotations de l'Etat qui lui sont allouées. Ce pacte comporte le versement aux communes membres de fonds de concours pour un montant annuel de 3 282 000 €, la prise en charge d'une part de la contribution due par elles au titre du fonds de péréquation (FPIC) à hauteur de 217 000 € et la prise en charge par la Communauté de l'instruction des autorisations d'urbanisme, à hauteur de 125 000 €/an.



SOMMAIRE

Développement territorial	3
Développement économique	3
Développement touristique	4
Soutien aux associations	4
Environnement	5, 6, 7
Habitat et accessibilité	7
Services à la population	8
Petite enfance et jeunesse	8
Le Relais Assistants Maternels (RAM)	8
Les structures d'accueil collectif	9
Sports et loisirs	10
Culture et patrimoine	11
L'action des Services Techniques	13
L'eau et l'assainissement	13
La chaufferie bois	14
L'éclairage public et les interventions électriques	15
Les Moyens humains et généraux	16
Les moyens humains	16
Les moyens généraux	16
Les finances	17
La fiscalité	18



